



MISE A DISPOSITION BMX :

Je soussigném'engage à louer un BMX à partir de ce jour pour **la somme forfaitaire de 70 euros** , et à le rendre **propre et en bon état de fonctionnement au plus tard le dernier mercredi du mois de juin.**

Je verse ce jour une caution de 120 euros.

Tout ou une partie de cette caution me sera restituée suivant l'état dans lequel le vélo sera rendu.

Les responsables du Bunny Hop Club restent seuls juges pour déterminer l'état du vélo.

Fait à Briançon le..... Lu et approuvé

Signature

Association loi 1901

Etablissement N° 00502ET0015 agrément sport N°2002-233-04
Siège social & adresse postale : **42 rue Pasteur 05100 BRIANÇON**
Tel : **04 86 73 01 82** e-mail:bunnyhopclub@gmail.com
www.bunnyhopclub.fr